

3 COMMUNICATION	4 JURIDIQUE	5 SANTÉ & RECHERCHE	6 STRATÉGIE	8 INNOVATION	12 ZOOM
Vittel une carte de fidélité NFC Cabourg Thalazur n° 7	Jurisprudence : Luxeuil-les-Bains Norme NF pour la Thalasso	La Roche-Posay le syndrome du gros bras AFRETH appel à projets 2013	Sarreguemines le thermalisme transfrontalier Santenay Valvital	Midi-Pyrénées un cluster thermalisme Bains carbogazeux un automate de régulation	Thermes de Cambo-les-Bains 40 ans après

## CARTE BLANCHE À :

### Rachid Ainouche, directeur des Thermes de la Roche-Posay

Le service rendu par le thermalisme à la santé des populations, à des époques où la Médecine balbutiait, a été inestimable. La médecine a, depuis, bien heureusement considérablement évolué, nous offrant aujourd'hui un niveau de santé jamais atteint dans l'histoire. Dès lors, à quoi peut encore servir la tradition thermale ? La prise en charge des pathologies aigües est devenue partie mineure de la médecine moderne ; les maladies chroniques, à l'inverse, représentent le challenge d'aujourd'hui et de demain. Ces affections « incrustées » dans le quotidien du patient ajoutent aux atteintes physiques des atteintes morales et psychologiques difficiles à supporter, et difficiles à traiter pour le médecin. Leur prise en charge nécessite une approche individuelle, du temps, des compétences différentes, une médecine plus globale, une **médecine de l'individu** et moins de médicaments : c'est la place privilégiée du thermalisme d'aujourd'hui et de demain. La médecine thermale doit permettre aux patients chroniques de « supporter » leur traitement, de gérer au quotidien leur maladie pour « bien vivre avec ». Pour les patients sortant d'un parcours de soins éprouvant malgré la guérison, la persistance de séquelles physiologiques et psychologiques importantes nécessitant une prise en charge en « soins de suite » en « milieu ouvert », la médecine thermale le permet et souvent à moindre coût. Ces seuls exemples montrent bien l'utilité de la médecine thermale pour notre santé de demain ; hors des diversifications ludiques il existe une place moderne médicale pour le thermalisme, construisons la !

## La médecine thermale en 2012 ? Une médecine du XXI<sup>e</sup> siècle

**Événement ! Pour la première fois depuis 2008, les Entretiens de Bichat qui se sont tenus du 13 au 15 septembre dernier, ont consacré un de leurs ateliers à la médecine thermale. Intitulée « La médecine thermale en 2012 : une médecine du XXI<sup>e</sup> siècle », il a réuni le Professeur de Physique et de Réadaptation, Christian-François Roques, le délégué général du CNETh, Claude Eugène Bouvier, et un médecin thermal à Balaruc-les-Bains, le Dr Dufour.**

La prise en charge d'affections chroniques incapacitantes est considérée en France comme une démarche qui coûte au système de Sécurité sociale pour un rendement médical pas toujours certain. Pourtant, les vertus thérapeutiques d'une eau minérale naturelle, micro-biologiquement saine, dont la provenance souterraine garantit la composition en minéraux et en oligo-éléments, font l'objet de preuves scientifiques avérées. Une démarche d'évaluation scientifique de cette thérapeutique a d'ailleurs été engagée depuis 2005. Conduite essentiellement par l'AFRETH, elle produit des résultats et des publications scientifiques qui permettent de démontrer le service médical rendu (SMR) aux malades bénéficiant de cures thermales. Ces évaluations s'appuient sur des examens d'essais cliniques concluants et sur des méta-analyses qui ont permis de prouver l'efficacité des cures dans divers domaines, rhumatologie, dermatologie, surpoids et obésité, pathologie respiratoire, affections liées au stress, neurologie, gynécologie, troubles du développement de l'enfant, pathologie digestive ou urinaire. D'autres travaux sur l'impact de la balnéothérapie thermale sur les

systèmes de l'organisme qui contrôlent la douleur, anti-inflammatoire et immuno-modulateur, anti-oxydatif, anti-stress, métabolismes ou bien la balnéothérapie, ont montré leurs actions bénéfiques sur les systèmes biologiques. En 2009, une enquête, menée par le Pr Roques auprès des publics visés, a montré que sur 112419 questionnaires – un échantillon très représentatif des curistes – 71 % d'entre eux déclarent à l'issue de la cure avoir moins de douleurs physiques, 50 % prennent moins de médicaments.

Près de 800 000 personnes (avec accompagnants) fréquentent les centres thermaux. Composée d'employés, fonctionnaires, commerçants, artisans, et agriculteurs, cette population de classe moyenne fait écho au « thermalisme social » impulsé par les pouvoirs publics en 1947. Pour y avoir droit, le cadre administratif reste complexe. Contrôlée par les autorités sanitaires de l'État et remboursée par l'Assurance Maladie, la cure est une complémentaire thérapeutique soumise à une surveillance stricte. L'idée reçue selon laquelle la prise en charge du patient est totale est une mauvaise appréciation puisque « la part de l'investissement financier du patient est la plus élevée ». Au total, « la dépense thermale prise en charge par l'Assurance maladie, représente 231 M€ » (...) et « génère 190 M€ de contributions annuelles » avec des « consommations fiscales et sociales avoisinant les 250 M€ » représentant « un coût net social de 60 millions, équivalent à une dépense par curiste traité de moins de 120 €. Ainsi, conclut les trois intervenants, « abstraction faite de son efficacité médicale, le thermalisme s'avère une thérapeutique peu coûteuse pour la communauté. » ■

(Retrouver l'intégralité du compte-rendu sur notre site [www.aquae-officiel.fr](http://www.aquae-officiel.fr))

## À LIRE

**Un ennemi du peuple d'Ibsen**

Lors du dernier festival d'Avignon, le metteur en scène Thomas Ostermeier a monté *Un ennemi du peuple* d'Henrik Ibsen avec lequel il a rencontré un franc succès. L'occasion de revenir sur cette œuvre dans laquelle le thermalisme est un des personnages. Un médecin employé aux thermes à qui la ville doit sa récente prospérité, découvre que les eaux d'alimentation de l'établissement sont contaminées. Contrairement à son attente, ni le maire, ni les villageois, ni le journal local ne veulent entendre parler de travaux et de fermeture au motif de leurs coûts dispendieux contraires aux intérêts de tous. Désigné comme ennemi public, le médecin voit tout le monde se liguer contre lui, et tout perdre. Il finira par remettre en cause la démocratie qui permet à la majorité et donc au peuple, d'agir contre ses véritables intérêts, dont la santé publique.

**Thermæ Romæ**

*Thermæ Romæ* est un phénomène éditorial au Japon, avec 5 millions d'exemplaires vendus. Si le genre est classique, le manga, le sujet, lui, l'est moins. L'histoire est celle de l'architecte Lucius Modestus qui assiste au refus systématique de ses projets de bains. Un jour, il découvre une faille temporelle qui le

transporte dans un bain japonais du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est alors le début d'allers-retours entre les deux époques. Et l'implantation dans les thermes romains de l'antiquité d'innovations techniques contemporaines, fresques et miroirs aux murs du caldarium ou encore latrines dernier cri assorties d'un petit jet d'eau salvateur et hygiénique pour l'empereur Hadrien !

À l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du festival Mangadax, qui s'est déroulé les 22 et 23 septembre dernier, le cluster thermal aquitain AQUI O Thermes et l'Institut du Thermalisme de l'Université Bordeaux Segalen avaient monté une exposition présentant 20 planches extraites de *Thermæ Romæ*.

## AGENDA

**Du 19 au 21 septembre 2012**

Moscou (Fédération de Russie)

**Le Spa & Health Conférence**

Ateliers et débats accueillis dans le cadre de la foire commerciale internationale de Voyage exclusif «de loisirs de luxe»

**Du 24 au 26 septembre 2012**

Dubaï (Émirats arabes unis)

**Middle East Pool & Spa Exhibition 2012**

Focus sur l'état de l'art et les savoir-faire en matière de piscines et de spas

**Du 28 au 30 septembre 2012**

Lima (Pérou)

**Thermatalia**

Foire internationale du tourisme thermal

**Du 4 au 8 octobre 2012**

Espace Champerret (Paris)

**Salon Zen**

Toutes les techniques du développement personnel et les thérapies du corps et de l'esprit

**Du 09 au 12 octobre 2012**

Stuttgart (Allemagne)

**Interbad 2012**

Foire internationale pour les piscines, les spas technologiques, la physiothérapie...

**Du 12 au 14 octobre 2012**

Parc Floral (Paris)

**Réeduca Salon****Du 23 au 24 octobre 2012**

Espace de la Tête d'Or (Lyon)

**Ciamed**

Matériaux et équipements médicaux

**Les 26 et 27 octobre 2012**

Maison Internationale (Paris)

**3<sup>e</sup> colloque Écomédecine****AQUÆ**

L'OFFICIEL THERMALISME THALASSO & SPA  
Publié un mardi sur deux  
N°1 du 18 septembre 2012

**Éditeur :**

Société de presse PALINDROME  
RCS BAYONNE 751 583 253 / CODE APE : 5814Z  
15 rue Chapelet – 64200 BIARRITZ  
Tl : 05 59 24 73 60 / Fax : 09 83 24 73 60  
Mail : contact@palindrome-edition.fr

Site : www.aquae-officiel.fr

Directeur de la publication  
Directeur de la rédaction :  
Marie MORANI

Rédaction :  
Julia PELLER, Anne-Marie ROCCHI

Relectrice :  
Catherine SIRDEY, *L'œil et la plume*

Maquette :  
Nicolas ETCHEVERRY  
Abonnements & Annonces :  
Anne-Marie ROCCHI

Impression :  
Imprimé en France par DUPLI-PRINT  
2 rue Descartes – 95330 DOMONT

Dépot légal à parution

Commission paritaire : en cours

ISSN :

Toute reproduction même partielle est strictement interdite et donne lieu à des sanctions pénales conformément au Code de la Propriété Intellectuelle.

**AQUÆ**

L'OFFICIEL THERMALISME THALASSO & SPA

**ABONNEMENT****Service abonnement**

15 rue Chapelet – 64200 BIARRITZ  
T.I : 05 59 24 73 60 – Fax : 09 83 24 73 60  
Mail : rocchi@palindrome-edition.fr

- 1 an / 22 numéros + Hors-série      450 € TTC  
 6 mois / 11 numéros + Hors-série      300 € TTC

**REMISE 2012 ANNÉE DE LANCEMENT : - 20 %**

- 1 an / 22 numéros + Hors-série      360 € TTC  
 6 mois / 11 numéros + Hors-série      240 € TTC

Abonnements multiples et Packs : Nous consulter

Nom, prénom : .....

Qualité / Entreprise : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Paiement par :**

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Palindrome  
 Mandat administratif  
 Je désire recevoir une facture administrative

Date : ..... / ..... / .....

**Cachet et signature**

## Le Vichy Spa Hôtel

**Les Célestins** qui vient de recevoir sa cinquième étoile grâce à la nouvelle classification des hébergements touristiques, consolide ce mois-ci la vocation médicale de son spa thermal en ouvrant un pôle santé indépendant. La volonté de la directrice générale de l'établissement, **Danielle Lagrange**, est de constituer une véritable équipe de spécialistes (gynécologue, médecin esthétique, consultant, diététicienne, sophrologue, ostéopathe, kinésithérapeute, cardiologue) afin d'offrir aux clients la possibilité de réaliser des examens complets sur une semaine.

**Marie-Claire Belien**, directrice générale du **Thalassa Sea & Spa Dinard**,

a annoncé dans les colonnes de Ouest-France à la fin du mois d'août, une hausse de fréquentation de 1,2 %. Avec près de 90 % de taux de remplissage durant l'été, les bons résultats sont essentiellement dus aux mini-cures (6 jours en moyenne), à l'envolée des services à la carte (+ 18 %) et à une clientèle parisienne fidèle représentant 40 % des effectifs. Une bonne surprise pour cet établissement qui enregistrait un recul de 10 % depuis le mois de janvier.

## Le spa est un critère très haut de gamme

d'après une étude menée par le groupe Hilton Hotels and Resorts (HHR). Un nombre important d'agents de voyage constate que leurs clients considèrent la présence d'un spa dans un hôtel comme un critère très haut de gamme qui les encourage à le choisir plutôt qu'un autre de catégorie similaire. Cette même enquête, réalisée auprès de 6 000 personnes de différentes nationalités, montre également que les hommes sont de plus en plus présents sur ce marché, attentifs aux offres qui leur sont exclusivement réservées et plus fidèles que les femmes lorsqu'ils sont satisfaits par les résultats des soins.

## Vittel / Adelya : une carte de fidélité NFC

**Vittel a fait le choix de la plateforme de fidélisation et relation client Loyalty Operator éditée par Adelya pour piloter son programme nouvelle génération.**

La société thermale de Vittel a choisi la jeune société Adelya pour mettre au point un programme de fidélité innovant, reposant sur une carte dématérialisée pour portables. L'objectif est d'augmenter les ventes, en fidélisant les 17 000 clients du Spa thermal. Outre la carte classique qui permet de cumuler des crédits utilisables pour les soins ou la boutique, Adelya propose une communication multicanal pour instaurer une relation / client interactive et dynamiser l'activité. Au centre de cette relation, le mobile, qui facilite l'interaction avec la base clients par l'envoi de courriels, de textos et une communication avec les réseaux sociaux, en envoyant des notifications push, des offres ciblées, de l'information personnalisée et des bons plans. Par exemple, les Thermes peuvent envoyer des promotions planifiées ou de dernière minute, en sélectionnant les destinataires suivant certains critères, comme leur lieu de résidence. Des personnes habitant à moins de 50 km du Spa peuvent ainsi recevoir une offre pour le lendemain.

Les technologies sans contact adoptées dites NFC et la technologie code barre 2D, assurent une utilisation sécurisée et facile, pour les clients comme pour les hôtesses d'accueil. Pour le Spa, pas de matériel à installer, l'accès au logiciel de contrôle est directement accessible sur Internet via un site dédié.

Le programme de fidélité a été lancé en juillet. Les Thermes envisagent par la suite de proposer à leurs partenaires d'élargir leurs offres à la carte de fidélité Spa. ■

## Cabourg, Thalazur n°7

**L'ouverture de l'Hôtel Thalasso de Cabourg, qui deviendra le 7<sup>e</sup> établissement du groupe Thalazur, est annoncée pour la mi-février 2013.**

Alors que le conseil municipal en parlait depuis 1962, la ville de Cabourg inaugurera son centre de thalassothérapie au début de l'année 2013. Un projet bénéfique pour cette ville de 4 000 habitants puisque ce sont 120 emplois qui vont être créés directement grâce à son installation. Jean Paul Henriet, maire de la ville, a d'ailleurs promis que le personnel serait recruté sur place, via la cellule emploi de la ville, et que la formation serait assurée par Thalazur. Après 20 mois et 50 millions d'euros de travaux, l'Hôtel Thalasso ouvrira sous la direction de **Régis Cheze**, ancien directeur du Baie des Anges Thalazur, et pourra accueillir jusqu'à 180 curistes par jour, auxquels des tarifs seront proposés à la journée, au mois, au trimestre ou à l'année. Les Cabourgeais bénéficieront d'offres préférentielles.

Le programme comprend un espace marin ludique avec deux bassins d'eau de mer, intérieur et extérieur (chauffée à 32 °C), jacuzzi, sauna, hammam et salle de musculation. Et un espace hydrothérapie et spa associé aux marques de soins Thalgo, Terraké, SkinCeuticals et René Furterer. L'hôtel quatre étoiles de 164 chambres avec balcons donnant toutes sur la mer abritera également un bar-restaurant sur terrasse. Le chef **Arnaud Boinet**, auparavant responsable des cuisines du Baie des Anges Thalazur, en prendra les commandes. ■

**Le Château Saint-Martin & Spa et l'Hôtel du Cap-Eden-Roc**, propriétés du groupe Oetker, viennent d'obtenir la certification « Green Globe ». Cette récompense dédiée au secteur du tourisme et des voyages valorise leur engagement dans la protection de la biodiversité. Avec La Ligue pour la Protection des Oiseaux pour le premier, et avec sa participation à l'exposition *Les richesses sous-marines du Cap d'Antibes* (visible jusqu'au 6 janvier 2013) pour le second, ils se sont tous deux engagés pour 2013 à devenir les parrains de trois ruches chacun en collaboration avec l'association *Un toit pour les abeilles*.

**Spa Collexion**, réseau de commercialisation dédié aux spas, fondé par **Céline Gherton-Mathias** et **Katia Schaffhauser**, a lancé au mois de juillet en partenariat avec *Émotion Spa Magazine*, une enquête sur les formations professionnelles. Présentée sous la forme d'un formulaire de neuf questions à télécharger depuis le site pro-spa-collexion.fr, cette campagne qui s'adresse principalement aux directeurs d'hôtel, de Spa ou aux Spa managers, a pour objectif d'identifier les besoins en formations professionnelles et d'en analyser les évolutions sur le marché. La confidentialité des réponses est assurée d'autant plus que le résultat de l'étude ne sera communiqué que sur demande.

**Le Salon de la Beauté** dédié aux soins esthétiques et au bien-être qui devait se tenir à Paris du 19 au 21 octobre prochain est reporté à l'automne 2013. Les raisons évoquées par les initiateurs, également organisateurs du **Mondial Spa & Beauté**, tiennent au « contexte économique rude » que rencontrent « les sociétés exposantes ou susceptibles de l'être ». **CSP Event**, leur concurrent, avait rencontré la même difficulté et la même issue pour leur *Beauté Event* prévu en mars dernier.

## Port de bracelets d'identification

Le port de bracelets d'identification à usage unique munis d'un système de fermeture définitive vient d'être interdit par un jugement du tribunal de grande instance des Sables d'Olonne. Dans l'ordonnance en référé rendue le 6 février, le juge a reconnu qu'un système permettant le contrôle des accès aux équipements est légitime mais qu'en revanche « l'obligation qui est faite aux résidents de porter à leur poignet, nuit et jour, un bracelet pour des raisons qui ne tiennent à aucun impératif de valeur constitutionnelle est une violation de leur droit au respect de l'intégrité et de la dignité de leur corps ». « Cette obligation, a-t-il poursuivi se heurte au principe du respect de la vie privée ».

## La nouvelle classification hôtelière

est entrée en vigueur le 23 juillet dernier. Voulue par les professionnels et élaborée en 2008, ce nouveau procédé impose aux hôteliers de répondre à 240 critères aussi bien quantitatifs que qualitatifs pour conserver leurs étoiles et d'être contrôlés tous les cinq ans. « À terme, estime **Laurent Duc**, président de la branche hôtellerie de l'Umih, le principal syndicat hôtelier, il y aura autant d'hôtels dans le nouveau que dans l'ancien classement. Notamment parce que les Comités régionaux du tourisme (CRT) vont référencer différemment les hôtels classés et les non-classés ou parce que seuls les hôtels classés vont pouvoir bénéficier d'aide d'Oséo », la banque publique de soutien aux PME. Mais celui-ci ne fait pas l'unanimité chez les professionnels puisqu'un établissement sur deux n'y a pas encore adhéré. Cela est « insuffisant » pour la ministre du Tourisme, **Sylvia Pinel**, qui va engager dès la rentrée parlementaire une réflexion visant à « identifier les points de difficultés » et à « améliorer le dispositif ». source : AFP

**Dominique Bertinotti**, ministre déléguée chargée de la famille, a déclaré au Sénat en juillet dernier que le gouvernement allait revoir « l'encadrement réglementaire de l'exercice et de la formation » de l'ostéopathie. Dix ans après la reconnaissance de la profession par la loi Kouchner, 2000 nouveaux professionnels par an arrivent sur un marché qui en compte déjà 17 500. La dernière étude démographique effectuée par le Registre des Ostéopathes ayant l'autorisation d'utiliser ce titre, met en évidence une situation qui appelle à l'urgence puisqu'une saturation est à craindre à l'aube de 2015.

## Jurisprudence :

### Le cas du local technique de Luxeuil-les-Bains

Le Conseil d'État a rejeté le pourvoi du ministre de la Culture contre un arrêt de la cour administrative d'appel de Nancy qui a annulé un arrêté incluant dans le champ de l'inscription au titre des monuments historiques le local technique d'un établissement thermal, lui-même classé.

**La Chaîne Thermale du Soleil** possède l'un des plus anciens établissements thermaux de France, Luxeuil-les-Bains. Les vestiges antiques et les façades ainsi que les couvertures datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques. Un arrêté du 26 décembre 2006, sous l'initiative du préfet de Franche-Comté, complète le dispositif en y étendant, au même titre, d'autres parties de l'établissement et notamment des constructions édifiées dans les années 1930.

La société exploitante conteste cette démarche qui inclut un local abritant les installations techniques du centre thermal et demande son annulation auprès du tribunal administratif de Besançon. Le recours est rejeté (jugement du 27 mars 2008) et l'affaire est renvoyée en appel près de la cour administrative de Nancy qui finalement choisira d'annuler l'arrêté (arrêt du 12 avril 2010). Le ministère de la Culture et de la Communication s'en mêle et se pourvoit en cassation.

Selon le Conseil d'État, si l'inscription peut également porter sur certaines parties de l'immeuble qui ne présentent pas par elles-mêmes cet intérêt, c'est à la condition, compte tenu des limitations ainsi apportées à l'exercice du droit de propriété, que cette mesure apparaisse nécessaire afin d'assurer la cohérence du dispositif de protection de cet immeuble au regard des objectifs poursuivis par la législation des monuments historiques. En relevant, pour juger illégale l'inscription du local technique, d'une part, qu'il était dépourvu d'un intérêt architectural propre et, d'autre part, que l'administration ne fournissait aucun élément de nature à justifier la préservation de cette partie du bâtiment, la cour administrative d'appel de Nancy n'a pas commis d'erreur de droit. Le ministère de la Culture et de la Communication n'est dès lors pas fondé à demander l'annulation de l'arrêt du 12 avril 2010 de la cour administrative d'appel de Nancy, en tant qu'il annule l'arrêté du 26 décembre 2006 en ce qu'il inclut dans le champ de l'inscription ce local technique ». ■

Conseil d'État, n°34058, 30 décembre 2011

Source, legifrance.fr

## Une norme NF pour la thalasso

À ce jour, un seul texte réglemente la thalassothérapie : la **circulaire du 6 juin 1961** de la sous-direction de l'Hygiène Publique. Si elle sert de référence, elle ne règle pas le problème du statut de la thalassothérapie. Elle précise les documents à fournir pour obtenir une autorisation d'exploiter – étude écologique du site, analyse de la qualité de l'eau de mer, normes de pompage, descriptif des locaux, présentation des installations et de l'organisation du personnel. Les autres textes d'intérêt général qui existent ne concernent la thalassothérapie que de manière incidente, comme : la circulaire de 1971 régissant le statut du corps médical qui doit être libéral et disposer d'un accès séparé ; la loi de janvier 1986 dite « Loi Littoral » et l'instruction du 22 octobre 1991 sur l'homogénéité de l'aménagement du littoral pour l'obtention d'un permis de construire; la loi du 3 janvier 1992 sur l'eau et l'annexe paragraphe 3 « Mer » du décret 93-743 du 29 mars 1993 pris en application de cette loi qui concerne les constructions, les aménagements, le pompage et les rejets en mer. Plusieurs organismes et fédérations ont travaillé dans le cadre de leurs prérogatives sur la définition et le statut de la thalassothérapie comme l'Académie Nationale de Médecine en 1960 qui tente d'en définir la notion par référence à la circulaire de 1961, le Conseil supérieur du tourisme en 1984 avec sa série de réformes ou la CNAM en 1991 qui rappelle dans une circulaire les conditions de remboursement des prestations thermales et de rééducation fonctionnelle.

C'est aujourd'hui l'enquête publique, pour la mise en place d'une norme AFNOR NF sur la qualité de services des soins de beauté et de bien-être menée par la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP), qui relance la discussion. Cette initiative souhaite établir un texte qui servirait de référence à tous les acteurs, publics ou privés de la filière : thermoludisme, spas, instituts, centres de bien-être, etc. Regroupant 75 % de la profession, **France Thalasso**, présidée par **Philippe Gomez**, est attentive à ce projet auquel elle adhérerait si une décision était prise. Cela représenterait une véritable avancée pour ce secteur dans la défense de sa profession si une telle démarche était validée. ■

## L'étude observationnelle de La Roche-Posay sur le syndrome du « gros bras »

Engagée depuis 2009 dans l'accueil de patients en suite cutanée de traitements contre le cancer, la **société thermale de la Roche-Posay** dévoile les résultats d'une étude observationnelle menée durant le premier semestre 2012 sur l'amélioration fonctionnelle du membre supérieur (syndrome du « gros bras ») des curistes « post-cancer » du sein. Pendant trois semaines, un échantillon composé de 63 patientes présentant les symptômes de l'œdème et/ou de la mobilité du bras ont reçu des soins thermaux dermatologiques quotidiens : douche filiforme médicale, pulvérisation générale, bain aérogazeux, massage sous l'eau. En début, milieu et fin de cure, trois séries de mesures périmétriques ont été prises au mètre ruban, pour le syndrome du « gros bras », en 3 points : bras, avant-bras et poignet. Les 207 valeurs relevées ont permis de mettre en évidence un niveau moyen d'amélioration sur l'œdème total de 83 %, soit une réduction de l'ordre de 50 % pour 19 des 23 patientes suivies. Les 4 autres sont demeurées stables et aucune aggravation n'a été constatée. Les conclusions pour les 90 mesures de la mobilité du bras prises par un goniomètre – appareil servant à déterminer les angles – ont montré que 70 % du panel ont retrouvé 20 % d'amplitude sur le membre supérieur. Enfin, les résultats portant sur l'étude de 10 curistes atteints d'un œdème et d'une atteinte fonctionnelle, ont présenté une amélioration moyenne de la mobilité de +11 %. Une donnée à mettre en perspective avec le fait que le déficit de départ était moins important chez ces femmes que celles du panel précédent pour lesquelles une amélioration de 22 % était constatée. Au final l'angle moyen après cure s'avère être de même amplitude que les autres.

Ces observations ont été conduites par les **Dr Bardin, Ionescu** et **Delaire**, médecins thermaux spécialisés en dermatologie et vénérérologie, en collaboration avec **Rachid Ainouche**, directeur des Thermes de La Roche-Posay. ■

(Retrouver l'intégralité du compte-rendu sur notre site [www.aquae-officiel.fr](http://www.aquae-officiel.fr))

## Appels à projet 2013 de l'AFRETH

Comme chaque année depuis 2005, l'AFRETH – Association Française pour la Recherche Thermale – poursuit son objectif de promotion de la recherche clinique et scientifique en médecine thermale à travers la réalisation d'études qui font l'objet d'appels à projets annuels. L'association dotée d'un budget d'un million d'euros grâce au soutien des collectivités locales et des exploitants thermaux a lancé au mois de juin dernier son huitième appel national. Pour cette année 2013, les champs thématiques imposés portent sur les essais cliniques et/ou les études médico-économiques, visant à évaluer le **service médical rendu dans les différentes orientations thérapeutiques du thermalisme**; ainsi que les domaines peu investigués et la fibromyalgie. Et sur les études de faisabilité de **nouveaux formats de cure ou de nouveaux axes de compétence**. Dans ce cadre, une démarche d'éducation thérapeutique, d'activité physique adaptée, de diététique – entendre celles de prévention, d'éducation thérapeutique du patient ou de soins de suite – devra compléter les soins thermaux conventionnels. La date limite d'envoi a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre pour les avant-projets et au 30 novembre 2012 pour les dossiers complets. Le choix définitif sera arrêté au plus tard le 15 février 2013, sur avis du Conseil scientifique et par le Conseil d'administration de l'association. ■

### SOINS

#### L'ayurvédâ, du soin à l'assiette

Originaire de l'Inde, l'ayurvédâ est un système médical complet au même titre que la médecine occidentale. Issue d'une longue tradition qui remonte à plus de 5 000 ans, cette approche résolument holistique envisage la personne comme un microcosme de l'univers dont les cinq éléments essentiels – l'espace, l'air, le feu, l'eau et la terre – se combinent en trois forces fondamentales, les *Doshas* (*Vata*, *Pitta*, *Kapha*). De l'équilibre de ces éléments et de leur interaction se

détermine la nature de chaque personne sur les plans physique, émotionnel, intellectuel et spirituel.

Encore très pratiquée aujourd'hui en Inde, elle reste difficile d'accès pour les occidentaux. Néanmoins, certaines techniques thérapeutiques, comme les massages, les régimes diététiques, le yoga et certaines cures de purification sont de plus en plus proposées. Le **Resort Hotel Thalasso & Spa d'Alliance Pornic** a décidé d'appliquer les principes de l'ayurvédâ à la carte de ses soins comme à celle de son

#### Nutri-Net-Santé, 3 ans après

Nutri-Net-Santé est un programme national bénévole de recherche lancé en 2009, destiné à établir l'importance du rôle de la nutrition comme facteur de protection ou de risque de nombreuses maladies, obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, hypertension artérielle, et certains cancers. À partir de leur identification le but est donc d'établir des recommandations nutritionnelles visant à prévenir le risque de maladies et d'améliorer la qualité de la santé actuelle et des futures générations. Financée par des fonds publics et coordonnée par l'Unité de Recherche de l'Épidémiologie Nutritionnelle (UREN) dirigée par le **Pr Serge Hecberg**, cette étude s'appuie sur des enquêtes réalisées auprès de volontaires qui ont accepté d'aider la recherche publique, en remplissant des questionnaires par Internet. Pour atteindre ces objectifs scientifiques, cette recherche doit recruter 500 000 sujets pour un suivi de 5 ans.

Fin août, le site [etude-nutrinet-sante.fr](http://etude-nutrinet-sante.fr) qui abrite la démarche, a mis en ligne des indications montrant que 233 339 « nutrinautes » s'étaient inscrits et que 49,3 % d'entre eux avaient moins de 45 ans. Les chiffres mettent également en évidence que la région qui répond la plus présente est l'Île de France, le département est celui de Paris, et la commune de plus de 100 000 habitants, Dijon.

Parmi les très nombreuses personnalités à soutenir cette initiative, le chef triplement étoilé **Michel Guérard** qui officie depuis son établissement thermal, *Les Prés d'Eugénie*, pour une cuisine plus saine est l'une d'entre elles. Celui-ci avait d'ailleurs mené en 2008/2009 depuis Eugénie-les-Bains, une étude pilote sur le syndrome métabolique visant à mettre en évidence le lien entre alimentation et santé.

restaurant bio, *Les Terrasses*. Une cure inédite où les soins sont définis en fonction du *Dosha* dominant du client tout comme le menu dont les associations alimentaires sont classifiées selon les saveurs exprimées – doux, acide, salé, piquant, amer, astringent. Appelée science des six goûts, cette diététique met l'accent sur leurs combinaisons qui entraînent une action postdigestive déterminante sur l'organisme. À la tête de ce programme, **Letizia Lorenzi**, formée à l'Institut Européen d'Études Védiques et le chef-cuisinier, **Gilles Defives**.

**Le groupe Promeo** continue sa politique de développement sur le site de Fontcaude (34) en faisant l'acquisition du golf hôtel de Montpellier-Juvignac pour un montant de près de 5 M€. L'objectif du promoteur immobilier, la création d'un Resort unique, le Domaine de Fontcaude, comprenant *Côté Green*, résidence de tourisme et d'affaires, ouverte début juillet, le golf hôtel ainsi qu'un centre de balnéothérapie thermale. Estimée à 10 M€, la réalisation de ce complexe prévu pour 2014 a été confiée à **Clinipôle** et à la **Compagnie de Vichy**. Village Center Résidences, filiale de Promeo, en assurera la gestion.

### L'hôtel & spa de Terre Blanche

**Provence** (06) change de mains. Le propriétaire, Terre Blanche Management, a décidé de reprendre au mois d'octobre 2012, la gestion de l'établissement et la restauration du site, confiées jusque-là à la chaîne **Four Seasons Hotels and Resorts**. Le désaccord résiderait sur l'insuffisance de la promotion du complexe hôtelier, qui lance une nouvelle opération d'aménagement en la construction d'un stade sur la commune de Tourettes. Le groupe souhaite ainsi devenir une destination touristique globale.

L'espace bien-être **Celto**, des Thermes de Bourbon-Lancy, participera à la prochaine Foire économique d'Autun qui aura lieu du 20 au 23 septembre. **Didier Monssus**, le directeur, a souhaité associer la commune qui abrite son Centre avec l'initiative menée par l'association Eveneco qui ambitionne de se positionner comme la deuxième foire régionale de la Bourgogne. La chanteuse Lio, marraine du Celto sera également, pour l'occasion, celle de l'évènement.

**La ville de Bagnères-de-Bigorre** a choisi, lors du conseil municipal du 4 septembre, d'amputer son budget annexé aux activités thermales et thermoludiques de 40 000 € pour soutenir l'accession du Stade bagnérais en Fédérale 1 qui nécessite une revalorisation du soutien financier de la ville.

### MOUVEMENTS

**Le Spa des Sources de Caudalie** est bien connu pour avoir mis au point la Vinothérapie à Martillac près de Bordeaux en France. Pionnier durant plus de 10 ans, il fait aujourd'hui des émules dans le monde entier : **l'Adler Thermae Spa Resort** (Sienne Italie), **The Plaza Hotel** (New York États-Unis), le **Balgownie Estate Vineyard Resort & Spa** (Yarra Glen Australie), **Vinotherapie SPA Caudalie Marqués de Riscal** (Elciego Espagne), etc.

## Le territoire de Sarreguemines croit au thermalisme transfrontalier

**Un complexe thermal flambant neuf de 5000 m<sup>2</sup> a ouvert ses portes le 2 septembre dernier à Rilchingen-Hanweiler dans la Sarre à 5 km de Sarreguemines. Considérant cette opération comme un levier important pour son propre développement territorial, la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences est entrée, en 2009, au capital de la société allemande « Thermalbad Rilchingen GmbH » à hauteur de 5 %.** Cette structure a été spécialement créée pour assurer la viabilisation des terrains et gérer les différents contrats avec ses partenaires, notamment, avec la société Schauer pressentie pour réaliser et exploiter le centre thermal. Vingt-deux ans d'études et de concertations, un arrêté préfectoral et trois ans de travaux auront été nécessaires pour voir aboutir la réalisation de cet investissement transfrontalier exceptionnel de 42,5 M€.

La ville de Rilchingen renoue donc avec une tradition thermale instaurée en 1841 par le docteur Kirbs grâce à l'existence d'une nappe phréatique, elle-même transfrontalière, d'eau très salée qualifiée de minérale et thermale. Cependant, la Sécurité sociale ne conventionnera pas l'établissement que de nombreux lorrains devraient fréquenter. Le pari qui est pris, aujourd'hui, est celui du bien-être et de la relaxation pour les adultes. Situés dans la réserve de biosphère de Bliesgau classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, les Saarland therme misent sur un tourisme écologique et de santé. Des oliviers centenaires jalonnent un grand parc arboré méditerranéen. Le style architectural hispano-mauresque recréé avec luxe de détails l'univers des *Milles et une nuits*. Par exemple, certains éléments de la décoration ont été acheminés d'Inde et de Russie. Huit saunas thématiques, des bains turcs et un hammam garantissent un réel dépaysement aux visiteurs. Et une panoplie originale de soins esthétiques et de massages devrait satisfaire les attentes d'un très large public. Enfin, une politique tarifaire très attractive devrait assurer une montée en puissance rapide de la fréquentation.

Un hôtel quatre étoiles, géré par le groupe *Victor's*, et un centre de cure *Medical-Vital-Center* de 2000 m<sup>2</sup>, complèteront rapidement le dispositif thermal. ■

## Ax-les-Thermes mise sur le thermalisme

**Le dernier conseil municipal dédié au budget a porté toute son attention sur le développement thermal.**

La commune, propriétaire des thermes, souhaite relancer l'économie locale et valéenne en agrandissant l'établissement qui fonctionne depuis un an, toute l'année. Misant sur les activités modernes telles que la remise en forme (déjà mise en pratique) et le thermoludisme, Ax-les-Thermes bénéficie pour leurs réalisations du soutien du Conseil général de l'Ariège, de l'État et du Fonds Européen de Développement Régional (Feder). 40 % des fonds ont déjà été votés. Un appel à concours doit être lancé à l'automne pour la réalisation d'une piscine à eau minérale et ses équipements annexes. Dans le cahier des charges, ces derniers doivent comprendre jacuzzi intérieurs et extérieurs, sauna, hammam nouvelle génération, solarium, douches ludiques à nébulisation, douche à glaçons, baignoires dites ludiques avec jets et bouillonnements. Des salles consacrées aux soins esthétiques secs et humides sont également prévues. La grande originalité de ce centre thermoludique réside en la construction d'une grotte musicale qui permet aux curistes de se relaxer en écoutant de la musique. La livraison est attendue pour décembre 2014. ■

**Aix-en-Provence** perdait en 1998 son agrément « eau thermale » suite à une contamination par les légionnelles. Depuis, la ville hésite sur son positionnement stratégique. Certes, les thermes de Sextius, exploités par le groupe Partouche, affichent un taux de fréquentation croissant avec une offre calibrée pour un public de jeunes actifs plutôt locaux, séjours courts ciblés sur le bien-être. Aix se pose la question du redéploiement de sa filière qui passera vraisem-

blablement par de nouveaux partenariats et une nouvelle procédure pour l'obtention du statut thermal pour ses eaux.

**Véronique Bürgi-Despont** prend la tête du nouveau département communication globale du groupe **Monte-Carlo SBM**. Ce dernier qui réunira les services de communication interne, externe et institutionnelle aura à sa charge celle des Thermes marins de la ville, propriété du groupe.

## La SEM Compagnie Thermale de Dax en pleine restructuration

Après dix années d'exploitation compliquées par le forfait brutal du groupe Accor et une lente érosion de sa clientèle, la Compagnie Thermale de Dax se trouve face à un déficit de 2,8 millions d'euros qui continue de se creuser. Fin 2011, le conseil d'administration de la SEM, détenue par la ville à 60 %, décidait de procéder à une profonde restructuration de ses actifs et de ses comptes de charges. Dans un premier temps, il confiait au cabinet *Jones Lang Lassalle Hôtels* la mission d'évaluer l'intérêt du marché pour chacun de ses quatre établissements, thermes et hôtels. Des négociations confidentielles pour le rachat des *Thermes du Miradour* et du *Dax Thermal* devraient désormais aboutir rapidement, la partie hôtelière du Miradour ayant été vendue séparément en mars 2012.

Parallèlement, la décision était prise de ne pas ouvrir, la saison prochaine, l'hôtel Art Déco du *Splendid*, trop déficitaire. Conséquence directe, un plan de sauvegarde de l'emploi qui prévoit 18 licenciements sur les 115 CDI employés, vient d'être présenté au comité d'entreprise. La ville s'attachera à reclasser les personnels et aider les départs volontaires. Ainsi recentrée sur l'exploitation des Thermes Jean Nouvel, une redéfinition stratégique s'impose à **Frédéric Lebel**, le tout nouveau directeur de la compagnie. La réflexion porte notamment sur l'environnement culturel, sportif, touristique qu'il faut dynamiser pour soutenir la fréquentation thermale. ■

## Valvital relance le thermalisme à Santenay

**La ville de Santenay (21) et le groupe Valvital viennent de conclure un partenariat de 25 ans et 6 millions d'euros, financés à part égale, pour la création d'un tout nouveau complexe thermal.**

En 1956, la commune décidait de racheter les 4 forages privés suite à la disparition progressive des établissements venus s'installer près de la source historique. En 1970, déjà, elle concluait un accord avec une société privée pour l'exploitation d'un nouveau centre thermal complété par un hôtel. En 1995, cet accord prenait fin et la station était fermée bien que les eaux de Santenay soient les plus riches d'Europe en lithium (25 mg/l). Mais riches aussi en bicarbonates, chlorures et sulfates pour soigner l'appareil digestif, le diabète, l'obésité, les rhumatismes et le stress. Autant d'avantages qui justifient l'intérêt du groupe thermal pour le site franc-comtois.

Aujourd'hui, tous ces savoir-faire sont mobilisés notamment dans la conception d'un complexe résolument moderne. En effet, à l'origine, en 1989, son fondateur **Bernard Riac**, crée une petite société *Aqua organisation* dont l'objet était le conseil dans le thermalisme et la thalassothérapie. Durant 20 ans, l'entreprise se développe et mute au rythme moyen d'une reprise d'établissement tous les deux ans pour devenir l'un des premiers exploitants français avec onze sites. La charte de qualité des stations Valvital résume la stratégie du groupe en dix points. Les thermes sont conventionnés et répondent aux normes de qualité des eaux, des installations et des équipements, des soins et de l'accueil. Les centres sont de dimension humaine dans le but de favoriser la relation des curistes avec les personnels qui sont accessibles à tous les niveaux du management. Une attention particulière est portée à l'hébergement de proximité, de préférence immédiate, et de très bon niveau. Sont privilégiées, les implantations dans des environnements disposant d'un patrimoine architectural et naturel remarquable et proposant des animations culturelles, festives et sportives. Un effort permanent de recherche, développement et d'innovation assure l'avenir des stations. ■

## MARKETING

**Oetker Collection** et **Guerlain** ont annoncé la signature d'un accord de partenariat exclusif entre leurs deux maisons afin d'étudier l'opportunité d'ouvrir un spa Guerlain au fur et à mesure du développement d'hôtels de grand luxe à travers le monde. Oetker Collection est une sélection d'hôtels prestigieux, réunis sous le nom de « Masterpiece Hotels » qui comprend notamment Le Bristol Paris et Le Château Saint-Martin & Spa à Vence.

La marque suisse **Cellcosmet** succède à une autre, Valmont, après plusieurs années d'un mariage réussi à la direction cosmétique du **Spa des Airelles**, situé à Courchevel. Cette gamme dont l'anti-âge est le point fort, tout comme l'était son prédécesseur, est fabriquée à partir de cellules bio-intégrales stabilisées et d'extraits de plantes, argiles blanches purifiantes, de l'eau de fleur d'oranger relaxante, de l'eau florale de rose adoucissante, des extraits de réglisse

D'après un rapport comparatif de la Direction du Trésor publié début septembre, « le système allemand apparaît plus simple » que son homologue français et son pilotage financier « plus exigeant ». **L'exclusion du remboursement des cures thermales** fut l'un des points forts que s'était imposée l'Allemagne dans les années 1990 et 2000 de son champ des réductions.

En mai dernier, **Havas** avait pris une participation majoritaire dans **Creative Lynx**, une agence de communication numérique dans le domaine de la santé et du bien-être en Europe. Le groupe soulignait ainsi sa volonté de renforcer sa position sur ce marché dont il est déjà un acteur important avec Havas Worldwide Health. Le bilan des comptes du premier semestre 2012 qui vient d'être publié montre la bonne stratégie de croissance d'acquisition d'Havas, puisque la communication santé demeure en hausse.

**Le groupe Hilton** dont l'enseigne compte 3800 hôtels dans le monde a perdu la bataille judiciaire qui l'opposait au propriétaire du Hilton Arc de Triomphe, la Société Immobilière et Hôtelière du Parc Monceau (SIHPM). Désigné en 2003 pour en assumer la gestion, Hilton aurait, d'après **Albert Cohen**, président de la SIHPM, mené une stratégie commerciale contraire aux intérêts de l'établissement. En cause, la sous-exploitation du potentiel du 4 étoiles – 500 chambres situées dans le 8<sup>e</sup> arrondissement doté d'un spa Mosaïc Décléor Carita – qui aurait pu en gagner une supplémentaire avec la nouvelle classification entrée en vigueur au mois de juillet.

Portée devant la juridiction du tribunal de commerce de Paris, l'affaire a été jugée en faveur du bailleur par la décision de résiliation du mandat de gestion. Hilton France avait riposté en formant un référendum contre ce jugement et a été débouté le 10 août dernier. La sanction impose au groupe hôtelier d'avoir fait disparaître toute référence à sa marque au 5 octobre prochain.

anti-oxydant ou encore des oligopeptides de millet. Le 14 septembre dernier, **Cellcosmet** a pris officiellement place dans les 650 m<sup>2</sup> consacrés au bien-être de l'hôtel Les Airelles.

La gamme de cosmétiques **premium Swiss Perfection** vient de signer un partenariat avec le spa du **Four Seasons George V Paris**, dirigé par **Verena Lavigne-Fox**. Son nom s'inscrira à la carte des soins à côté de ceux de Carita et Sodashi.

**Stas-Doyer** (31), est une société spécialisée dans la fabrication du matériel hydro-thermal depuis près de 60 ans. Sa stratégie d'innovation porte désormais sur le soin de pathologie précise **Jean Yassimides**, PDG. Tel le fauteuil Lympho'thermes installé récemment aux Thermes de Luz-Saint-Sauveur. Mis au point avec le concours de Midi-Pyrénées Innovation et du CHU de Rangueil, ce siège de massage comporte des accoudoirs en forme de gouttière pour soigner les œdèmes. Les centres d'Argelès-Gazost et de Barbotan s'appretent à recevoir leur exemplaire. Un prototype pour les œdèmes des jambes, cette fois, est en cours de finalisation.

**Fashionizer Spa**, la marque britannique arrivée sur le marché français en septembre dernier, vient de créer un nouvel uniforme pour les professionnels du Spa. Sa particularité tient à la combinaison des tissus qui mélange coton, Lycra et autres fibres qui offre un vrai confort. Deux ans et demi de recherches et de tests ont été utiles au concepteur d'uniformes, associé à un fabricant français, pour fabriquer ce qu'ils ont appelés le TPC – Tissu Performant en Coton.

**L'entreprise Boutonnet** (12) vient de mettre au point des minutiers lumineux pour les cabines des Thermes de Cranzac. Ils remplacent désormais les sonneries qui ont annoncé la fin des soins durant des décennies. Poursuivant sa politique de Qualité/Sécurité, **Christophe Echavidre**, le directeur du centre, a aussi fait l'acquisition d'un défibrillateur automatique dont la présence devrait se généraliser dans les établissements de soins.

**Ballot-Flurin** (65) l'avait présenté en exclusivité au **Mondial Spa & Beauté** au printemps dernier, le premier spa sans eau ni bulle. Sa particularité : une relaxation basée sur les vibrations produites par les abeilles. Présentée sous forme d'un espace cubique démontable fabriqué en toile blanche, la structure abrite une ruche-tronc avec un essaim d'abeilles et un matelas de cuir végétal. Un apiculteur en tenue assure l'accueil de cette initiation « vibratoire ».

**Ojmar**, la société basque créée en 1918, est devenue l'un des leaders mondiaux des systèmes de fermeture innovants. Dernièrement, elle propose l'Ocs Touch Lock, une serrure à commande digitale conçue pour fonctionner en milieu humide. Étanche, hautement résistant, le boîtier volontairement simplifié est conçu pour une utilisation aisée par le grand public.

## Projet de cluster régional en Midi-Pyrénées

La région Midi-Pyrénées accueille 18 structures liées au thermalisme. Ce secteur d'activités qui représente près de 15 000 emplois et un chiffre d'affaires de 46 M€, incarne donc une branche importante de l'économie du territoire. Fort de ce constat, **Midi-Pyrénées Innovation** (MPI), opérateur régional créé en 2006 et chargé du développement, travaille sur des pistes de réflexion pour la création d'un cluster local consacré au thermalisme en 2013. Le directeur du MPI, **Christophe Nicot**, espère ainsi amener cette filière, où la recherche dans les écotechnologies touche autant l'énergie que la santé ou encore les TIC, à repenser l'innovation dans leur organisation, dans les technologies développées et les produits utilisés. ■

## Vers une régulation des bains carbogazeux

**Le cluster AQUI O Thermes travaille sur la création d'un nouveau type d'équipement ergonomique utilisant un automate de régulation en CO2.**

Menée par **Aqui O Thermes**, une étude technique visant à recenser et à caractériser les différentes techniques de mise en œuvre du soin carbogazeux prescrit dans le cadre d'une cure en phlébologie, a été effectuée auprès des 17 établissements thermaux du Grand Dax. Suite à cet audit, le cluster a fait l'acquisition d'une colonne de mélange, élément principal de l'élaboration du traitement, pour mener des expériences sur ce système. Les résultats ont mis en évidence la dissolution du CO2 et sa concentration finale dans l'eau thermale. Aucun protocole n'engageant le dosage du gaz lorsqu'il est injecté dans l'eau thermale, les chercheurs se sont alors penchés sur l'élaboration d'une baignoire équipée d'un appareil de régulation plus économique permettant une meilleure maîtrise du soin.

Le nouvel équipement devrait voir le jour à la reprise de la saison thermale en 2013 et coûter 5 000 euros contre 10 000 pour une baignoire classique. Pour les établissements qui sont déjà équipés, des éléments du système pourront être adaptés sur les dispositifs existants.

Chiffrée à 125 000 euros, cette recherche est portée par un consortium composé d'établissements thermaux, **Borda** et **Thermes Adour**, l'équipementier **Stas-Doyer**, le bureau d'études **Hydrotherm Ingénierie** et les médecins thermaux de l'**Institut du thermalisme** apportant la caution scientifique. ■

## Being, le nouvel éco-label spa d'Ecocert

**Le 11 septembre dernier durant le salon Spameeting, l'organisme de contrôle et de certification Ecocert Greenlife a officiellement annoncé le lancement de son nouveau label Being pour le spa biologique et éco-logique.**

**Being** est un référentiel qui souhaite garantir au consommateur des prestations de service de qualité contrôlées selon des critères environnementaux, une gestion écolo-gique du site et l'utilisation de cosmétiques et de produits durables. Sont donc concernés tous les établissements proposant des prestations de soins et de bien-être tels que les spas urbains, les Hôtels Spas, les centres de balnéothérapie et les instituts de beauté ayant mis en place une démarche écologique. Pour obtenir la labellisation classée en deux niveaux (« normal » et « excellence »), l'établissement doit d'abord s'auto-évaluer selon trois procédés mis à sa disposition : un questionnaire, une formation Ecocert ou un accompagnement externe. S'en suivent la création d'un dossier d'engagement, un examen documentaire assorti d'un cycle annuel de contrôle basé sur au moins un audit par an. Enfin, un rapport de conformité est établi permettant la délivrance du label et de l'enseigne pour le spa.

Quatre années ont été nécessaires à l'élaboration du label qui représente une première en France et à l'internationale. **Valérie Lemaire**, Directrice générale d'Ecocert Greenlife, se félicite de clarifier le message dans un milieu où il y a de plus en plus de marques certifiées pour les spas mais qui ne témoignent pas forcément d'une approche « verte ». À partir de 2013, Ecocert Greenlife organisera un concours pour élire le SPA biologique & écologique de l'année ayant mis en place la meilleure démarche environnementale. Le jury, composé d'experts, de professionnels et de consommateurs, lui décernera le prix « Excellence Jury Award » de l'année. Le spa **Melvita** de la rue de Rennes à Paris et le spa marin de la **Thalasso Carnac** en cours d'audits et de contrôle pour obtenir le label y concourront certainement. ■

  
**HÔTEL DU PALAIS**  
*Biarritz*  
 FRANCE  
 IMPERIAL RESORT & SPA  
 ★★★★  
PALACE  
 recherche

## Assistant SPA manager H/F

CDI  
 Expérience de 2 ans en management et marketing dans un SPA  
 Anglais courant exigé

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation au service des Ressources Humaines [recrutement@hotel-du-palais.com](mailto:recrutement@hotel-du-palais.com) ou par courrier  
**Mme Marie-Pierre JACCACHOURY**  
**Hôtel du Palais**  
**1, avenue de l'Impératrice**  
**64200 Biarritz**

  
**BIARRITZ**  
 Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Biarritz recherche pour son EHPAD « Notre Maison »

→ **INFIRMIER À TEMPS COMPLET** ←  
 Cadre d'emploi des infirmiers  
 Recrutement statutaire : mutation, détachement ou à défaut non titulaire de droit public.

**Poste à pourvoir rapidement**

**MISSIONS PRINCIPALES :**

- Assurer les soins infirmiers et d'hygiène auprès des résidents
- Encadrer techniquement les aides-soignants
- Assurer le suivi médical des résidents en collaboration avec le médecin coordonateur
- Garantir et contrôler la qualité des soins infirmiers
- Accompagner le résident et son entourage durant son séjour

**DIVERS :**

- Expérience confirmée dans le domaine
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier
- Travail en équipe pluridisciplinaire (mutualisation des compétences, collaboration, communication)
- Forte capacité relationnelle

Les candidatures sont à adresser dans les meilleurs délais à  
**Mme La Présidente Déléguée du CCAS**  
**5, Square d'Ixelles**  
**64200 Biarritz**

**AQUÆ**  
 L'OFFICIEL THERMALISME THALASSO & SPA

REMISE VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 2013

Découvrez nos formules spéciales pour abonnements groupés :

**LE PACK STATION THERMALE**  
**3 abonnements = 900 € TTC**  
 au lieu de 1 350 € HT, soit **1 abonnement offert**

Ce PACK s'adresse aux villes thermales où Mairie, Office de Tourisme et Station coopèrent de manière historique au développement local du thermalisme.

**LE PACK HOTEL/SPA**  
**2 abonnements = 690 € TTC**  
 au lieu de 900 € HT, soit **une remise de 33 %**

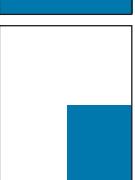
Ce PACK s'adresse aux hôtels disposant d'un SPA intégré.

**LE PACK « SUR-MESURE »**  
 Un pack à concevoir entre vous et nous pour répondre au mieux à vos demandes d'abonnements groupés.

Pour le choix de la formule la mieux adaptée, n'hésitez pas à nous consulter au **05 59 24 73 60**

**Service abonnement**  
 15 rue Chapelet – 64200 BIARRITZ  
 Tel. : 05 59 24 73 60 – Fax : 09 83 24 73 60  
 Mail : [roccchi@palindrome-edition.fr](mailto:roccchi@palindrome-edition.fr)

**OFFRE PROMOTIONNELLE**

<b>TARIFS ANNONCES *</b>			
	<b>Années</b>		<b>Offre Demande Emploi</b>
	<b>1 page</b> (175 x 230 mm)	1800 € HT	900 € HT
	<b>1/2 page</b> (175 x 125 mm)	950 € HT	475 € HT
	<b>1/4 page</b> (85 x 125 mm)	550 € HT	275 € HT
	<b>1/8 page</b> (85 x 60 mm)	350 € HT	175 € HT

\* noir ou bichromie bleu/noir – fichier fourni par vos soins ou frais de composition en sus

**Ces tarifs incluent la parution de l'annonce pendant 1 mois sur le site [www.aquae-officiel.fr](http://www.aquae-officiel.fr)**

## TERRITOIRE

### La pluriactivité des régions montagneuses

Lors de sa venue dans les Hautes-Pyrénées le 23 juillet, **Sylvia Pinel**, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a exprimé aux professionnels la volonté du gouvernement de soutenir l'activité des stations françaises de moyenne montagne. S'appuyant sur le rapport du Conseil de l'Europe, « Vers une stratégie de développement territorial pour le continent européen », la ministre a prôné la diversification des offres en dehors de la saison hivernale. Un grand plan de réhabilitation des hébergements touristiques est en cours d'élaboration. Le tourisme de santé, associé au tourisme éco-logique, apparaît comme l'une des voies les plus porteuses de la pluriactivité.

### La Bourboule : suréquipée et surendettée

La station thermale a pleinement joué la diversification en investissant, en 1975, dans la télécabine du plateau de Charlannes, puis en 2010, dans la création du Pôle Aqualudique. Une remontée mécanique qui n'a jamais atteint l'équilibre d'exploitation et qu'il faut désormais rénover. Un site récréatif qui peine à trouver son public. Ajoutant à cela la baisse régulière des dotations de l'Etat et une perte de 20 000 curistes en 20 ans, la Bourboule serait au bord de la faillite.

Parmi les solutions, la fermeture de la télécabine est sérieusement envisagée au grand dam des défenseurs d'un centre de remise en forme au sein du pôle sportif du plateau des Charlannes. La ville réfléchit à de nouveaux partenariats pour l'exploitation du centre ludique.

Les Grands Thermes, repris en régie en 2009, ont renoué avec les bénéfices en 2011 et présentent une hausse de fréquentation de 20 %. La compagnie privée Choussy évoque, elle, une activité stable.

## CONCOURS

### Concours de cuisine

#### Thalasso.com

Laurent Tanguy, chef du restaurant L'Armor de la Thalasso de Douarnenez, est à l'initiative d'un concours culinaire breton créé en 2011. Thalasso.com, Euro-Toques et 5 lycées hôteliers de Bretagne lancent la deuxième édition dont la finale aura lieu en décembre 2012 à Quimper devant un jury de 46 chefs.

## INITIATIVES

### Thermes et Foi

Dans les régions thermales, certains diocèses s'organisent pour proposer aux curistes chrétiens de découvrir le patrimoine religieux et de s'impliquer dans la vie paroissiale. Le plus souvent organisés en lien avec l'office du tourisme, la paroisse et l'établissement, les programmes proposés offrent des visites de monuments remarquables ou organisation de messes, prières du rosaire, chemins de croix. Certains comme Plombières et Bains-les-Bains vont encore plus loin et font bénir leurs eaux en début de saison.

Face aux succès de ces initiatives, les pastorales du tourisme du grand Est ont décidé d'établir une charte d'accueil pour inciter les paroisses des stations thermales à renforcer leurs propositions. Seul bémol, le développement des activités du thermoludisme dans les stations qui a changé le comportement des populations, plus présentes pour la remise en forme que pour la cure médicale avec des séjours plus courts leur laissant moins de temps pour les « activités » externes.

### Exposition tournante à Dax

L'exposition « Thermalisme, de la légende à la réalité scientifique » créée en 2011, en partenariat avec l'Institut du Thermalisme et le soutien du Grand Dax, continue son chemin. Après avoir été présentée en début d'année dans les établissements scolaires de Saint-Paul-lès-Dax, elle a été accueillie par l'office du tourisme de Dax à l'occasion du Printemps du Thermalisme et termine le dernier semestre 2012 dans les écoles de Dax.

Une singularité, les membres du cluster Aqui O Thermes peuvent sur demande et après signature d'une convention de prêt, en disposer.

### Cures nocturnes

Alors que la haute saison du thermalisme commence pour tous les établissements de France, Cransac (12) ouvre ses portes à une nouvelle population, les salariés. Pendant trois semaines, des cures nocturnes organisées entre 17 h 30 et 21 heures et d'une capacité d'accueil de 72 places, attendent les commerçants et les professions libérales de la région. D'autres centres en font autant, Amélie-les-Bains et Amnéville, mais programmées au printemps.

## FORMATION

### Hérault : le succès de la formation qualifiante

Depuis 16 ans, le Conseil régional du Languedoc-Roussillon finance une formation qualifiante d'agent thermal au sein du Greta des Haut-Cantons de l'Hérault. Le programme a permis à des dizaines de demandeurs d'emploi de retrouver du travail. 2012 restera comme une excellente année pour le placement des diplômés. 10 des 15 stagiaires ont trouvé un emploi dès l'obtention de leur certificat.

### BTS d'Esthétique : Le nouveau référentiel reporté en 2013

Les professionnels ont obtenu le report de la mise en place du nouveau référentiel du BTS d'Esthétique qui devait avoir lieu lors de la rentrée 2012. Le débat avec les instances publiques porte sur une réduction, jugée trop drastique, des heures consacrées aux Techniques esthétiques au bénéfice de l'Animation, du Commercial et de l'Expertise technologique. Pour Jérôme Hereil, Président de la Fieppec\*, le BTS d'Esthétique doit garder sa spécificité et marquer clairement ses différences avec les formations de manager et/ou d'ingénieur.

\* Fédération Internationale des Écoles Professionnelles de la Parfumerie et de l'Esthétique Cosmétique.

## CONCEPT

### Active Meetings, des séminaires avec pause spa

Spa Collexion lance Active Meetings, un département dédié aux entreprises dont l'objectif est de leur proposer des offres thématisées organisées sous forme d'atelier pédagogique et complétées par une activité sur mesure. Ces séminaires organisés dans Les Hôtels & Spa du réseau de Spa Collexion, offrent un concept innovant par des pauses-café, la « pause spa », qui permet à chaque participant de découvrir tous les bienfaits du Spa en 1, 2 ou 3 h.

## TENDANCE

### Le Jeans Spa de Wrangler

Un jeans aux vertus thérapeutiques ? C'est possible grâce aux micro-capsules de produits cosmétiques. Wrangler sort le Denim Spa, anticellulite dans la version Smooth Legs, et hydratant dans la version Skinny Courtney. Wrangler vend aussi des sprays de micro-capsules pour ré-imbibir le jeans régulièrement car au bout de huit lavages, il perd ses pouvoirs.

## PATRIMOINE

### Hortense, un guide de la Belle Époque pour Royat-Chamalières

L'Office du tourisme de Royat-Chamalières et Elsa Manuch Schneider, guide actrice, ont choisi de créer le personnage d'Hortense pour animer les visites de la célèbre station thermale. Hortense est une mondaine de la Belle Époque, passionnée, chaleureuse et un peu folle. Le succès de ces visites théâtralisées se confirme d'année en année. Humour et anecdotes jalonnent désormais deux parcours : « Les Confidences » raconte la vie quotidienne des curistes au temps d'Eugénie, « Les Sources » décrit les premiers soins thermaux.

## INSOLITE

### La thalasso canine

Développée à l'origine pour les chiens sportifs et les chiens sauveteurs, la thalasso canine se démocratise. Des installations d'hydrothérapie canine s'implantent dans les cliniques vétérinaires. Comme à Auray (56), où un centre de bien-être pour animaux vient d'être créé.

## ÉCOLOGIE

### Un guide Anti-Greenwashing

Les arguments environnementaux sont de plus en plus usités par les services marketing pour vanter des produits et services ou des démarches de développement durable. Pour responsabiliser les professionnels dans leur approche de la communication « verte », l'ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie – a édité un guide *Anti-Greenwashing*. Elle se propose ainsi de venir en aide aux acteurs économiques pour ne pas tomber dans les pièges de la pratique du Greenwashing qui représente tout ce qu'il ne faut pas faire. Comme, par exemple, présenter l'intégralité d'un produit comme écologique alors qu'un seul de ses composants l'est.

## ÉCONOMIE

### La crise des éditeurs de coffrets cadeaux

Plusieurs sociétés éditrices de coffrets cadeaux rencontrent de lourdes difficultés, voire sont liquidées. Cet été, les sociétés Doze, Happytime, 2LO ont été placées en liquidation judiciaire. En cause, la mainmise sur le marché des trois ténors sur le marché, Smartbox détient 45 % du secteur, Wonderbox 35 % et Dakota 8 %. Mais aussi la croissance qui, même si elle est encore présente, n'est plus aussi importante qu'à ses débuts en 2000. La part consacrée au bien-être représenterait 30 %. Côté exploitants, d'après une enquête diligentée par Wonderbox fin 2011 auprès de Opinion Way, 65 % des prestataires auraient augmenté leurs chiffres d'affaire. Si la majorité des coffrets propose des séjours spas, Dakotabox annonce préparer des formules avec des centres de thalassothérapie.

## MARCHÉS PUBLICS

### COMMUNE DE CAPVERN

#### DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Objet du marché : **exploitation des établissements thermaux (Bourridé et Hount Caoute) et du centre bien-être l'Edenvik.**

Durée : 10 ans

Lieu principal d'exécution : 400, rue des Thermes, 65130 Capvern.

Autres caractéristiques et informations sur la nature et l'objet de la convention :

- Pathologies traitées : Rh (rhumatologie) / Appareil urinaire et appareil digestif (AU et AD)

- Accueille 4200 curistes/an

- Saison thermale : Avril à Octobre et le centre Bien-être sur l'année 7/7

- Gestion d'un centre Bien-être

- CA en 2011 – Thermes : 2 384 678 HT/ Centre Bien-être : 280 912 HT

Classification CPV : 98332000.

Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées :

André LARAN – Hôtel de ville – 1, place Aragon – 65130 Capvern.

Date limite de réception des offres et des candidatures : **24 septembre 2012, à 17 heures**

### COMMUNE D'EAUX-BONNES

Objet du marché : **consultation pour le choix d'un mandataire à maître d'ouvrage**

Lieu d'exécution : établissement thermal, 64440 Eaux Bonnes

Caractéristiques principales : choix d'un mandataire pour la construction d'un complexe spa thermal définition programme, gestion contrat maîtrise d'œuvre et marchés travaux, suivi chantier et travaux, relais financier, prise en charge comptable

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : enveloppe de 6 800 000 euros (H.T.)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Date limite de réception des offres : **25 septembre 2012 à 12 heures**

Adresse de renseignements d'ordre administratif et technique : Michel GOEMARE – Mairie – rue Bordeu – 64440 Eaux-Bonnes – Tel. : 05 59 05 32 69 – comeaux.bonnes@cdg-64.fr

### COMMUNE DE LORIENT

Objet du marché : **centre Aquatique de Lorient. Mission de définition et programmation relative à l'extension de la balnéothérapie (4 phases).**

Caractéristiques principales : refus des variantes.

Décomposition des phases – délais : Phase 1 : Étude de faisabilité et pré-programmation : Durée 4 mois hors validation (2 mois maximum).

Phase 2 : Élaboration du programme technique et fonctionnel : Durée 2 mois (validation 1 mois maximum).

Phase 3 : Assistance au choix du maître d'œuvre (maxi : 6 journées).

Phase 4 : Assistance au maître d'ouvrage pendant les études de conception de l'aps au projet (maxi 15 jours).

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Service de Commande Publique – 2, bd Leclerc – B.P. 30010 – 56315 Lorient Cedex.

Correspondant : centre Aquatique Tel. : 02 97 02 59 34

Date limite de réception des offres : **4 octobre 2012, à 12 heures**

# Les thermes de Cambo-les-Bains

## 40 ans après leur réouverture, les thermes de Cambo-les-Bains continuent d innover.

Les thermes de Cambo-les-Bains sont marqués par une tradition médicale liée aux activités historiques de la ville elle-même. Quand la Chaîne Thermale du Soleil rachète les 20 hectares du domaine en 1972, **Adrien Barthélémy**, son fondateur, crée de toutes nouvelles infrastructures et une organisation entièrement dédiées au séjour en cure médicale. Dès le début, il s'attache à valoriser l'environnement naturel qu'il considère déjà comme le futur levier du développement des soins thermaux, en créant un magnifique parc arboré où les vieux chênes du Pays basque veillent sur les allées de palmiers exotiques.

Aujourd'hui, six médecins privés sont installés sur le site. Un généraliste ostéopathe est venu renforcer l'équipe des ORL thermaux en 2012. Un psychologue, un sophrologue, un éducateur sportif et une dizaine de kinésithérapeutes, directement salariés par l'établissement, complètent le dispositif soignant. Au total, 120 personnes sont employées par les thermes, dont la majorité à l'entretien des 153 chambres et studios de l'hôtel résidence 3 étoiles *Le Domaine du Levant*. Ce complexe permet ainsi d'accueillir et de soigner en moyenne 1200 curistes par jour de mi-février à début décembre. L'eau des deux sources d'origine est puisée à 200 m de profondeur. Elle est classée comme eau thermale sulfurée, sodique et magnésienne.

## Des cures et des mini-cures

La cure traditionnelle pour le traitement des voies respiratoires reste la base de la convention de l'établissement avec la CNAM. Cependant, **Serge Espin**, le Secrétaire général des thermes, explique que pour répondre aux demandes de la part de patients de mieux en mieux informés sur leur pathologie, la Chaîne Thermale du Soleil a d'abord créé les Ateliers Santé. Ils regroupent l'*Ecole du Souffle* et de Rééducation Tubaire, l'atelier Mémoire, l'École du Dos, la Sophro-

logie, l'atelier de *Psychologie active* et l'*Espace fitness*. Ces compétences ainsi réunies ont favorisé une approche pluridisciplinaire des soins et permis la création de programmes originaux. *La Cure Spécifique Fibromyalgie*, par exemple, est un complément de la cure thermale conventionnée « Orientation Rhumatologie ». Elle vise, en outre, à réduire la consommation médicamenteuse grâce à l'atténuation de la douleur et du stress. Dans ce cas, l'eau des sources qui sort à 21,8 °C est chauffée pour une utilisation autour de 34 à 38 °C. Ou encore, dans la *Mini-cure Post Cancer du Sein* de 11 jours, les soins thermaux sont plus particulièrement adaptés à l'amélioration de la qualité de la peau et des cicatrices, notamment le bain de kaolin en apesanteur. De même, l'approche psychologique est conçue comme un levier essentiel de la résilience chez les anciennes malades. Enfin, le module *Sevrage Tabagique* de 18 jours joue beaucoup sur le dépaysement, insiste sur l'activité physique et déroule toutes les techniques de traitement pulmonaire.

## Innovants par tradition

Mise au point pour les curistes, l'éducation à la diététique pour le contrôle de la prise de poids répond aussi aux préoccupations du plus grand nombre. Le chef **Michel Guérard** a donc créé le concept novateur de la *Cuisine Santé-Nature* proposée en exclusivité dans les restaurants de la Chaîne Thermale du Soleil. La table du *Pavillon bleu* sert une cuisine raffinée dans des menus originaux pour un apport contrôlé de l'ordre de 500 calories.

Dernier fleuron en date de cette approche systémique du soin, *la Compagnie des Spas Thermaux* a été créée en 2007 par **Éléonore Guérard**, directrice générale associée. Un partenariat exclusif avec les laboratoires Décléor permet l'élaboration de formules alliant science et nature, dans le pur respect de la tradition visionnaire du groupe. Le développement actuel de la station basque bénéficie pleinement de la dynamique novatrice de la Chaîne Thermale du Soleil. ■

## FICHE TECHNIQUE

**Les sources :** 3 dont 2 en exploitation  
**Pathologies :** Voies respiratoires – Rhumatologie

**Contrôle qualité :** Intégré 2 à 3 fois/sem  
**Caractéristiques physiques**

Profondeur de captage : 200 m  
Température d'émergence : 21,8 °C  
Débit : 550 m<sup>3</sup>/jour

### Caractéristiques chimiques

Sulfate : 1485,00 mg/l  
Calcium : 510,00 mg/l  
Bicarbonate : 189,10 mg/l  
Magnésium : 102,50 mg/l  
Sodium : 24,75 mg/l  
Oligo-éléments : 10,00mg/l  
pH : 6,92

## 3 QUESTIONS À :

**Serge Espin, Secrétaire général des thermes de Cambo-les-Bains :**

### Quelle sont les difficultés que vous rencontrez en matière de recrutement de personnel ?

« Notre secteur d'activité est un secteur relativement restreint, qui est mal connu et mal identifié par le grand public, notamment dans le domaine technique où il n'y a pas véritablement de formations spécifiques à notre activité. Notre métier est complexe. Il traite aussi bien du médical que de l'hydrogéologie, et les personnes formées à ce type de métiers sont rares sur le marché. »

### Quelles sont les analyses qui sont effectuées dans les laboratoires de la Chaîne Thermale du Soleil ?

« Notre laboratoire d'analyses intégré réalise l'ensemble des analyses conformément au décret de juillet 2000, aussi bien sur la bactériologie que sur la recherche de légionnelles, ce qui nous permet d'être particulièrement réactifs. La qualité du médicament thermal est primordiale dans notre type d'activité. N'oublions pas que c'est un médicament extemporané, et que nous devons maintenir sa qualité parfaite de l'émergence jusqu'à la distribution aux curistes, et cela sans traitement. »

### À quel besoin répond le forage d'une troisième source ?

« Nous sommes actuellement dans les travaux préliminaires de ce troisième forage. Après l'équipement de cette installation, nous devrons réaliser le dossier d'agrément qui nous prendra très certainement l'année 2013. Cette augmentation de la capacité d'alimentation de notre établissement répond à une fréquentation en hausse depuis plusieurs années. Il devient indispensable d'augmenter la ressource pour pouvoir accueillir de nouveaux curistes. »

**Cambo-les-Bains**  
**Domaine thermal**  
**64250 Cambo-les-bains**  
**Tel. : 05 59 29 39 39**  
**Fax : 05 59 29 38 13**  
**cambolesbains@chainethermale.fr**